

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le trente novembre deux mil six, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de THAURON, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Michel COUFFY, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 25 novembre 2006

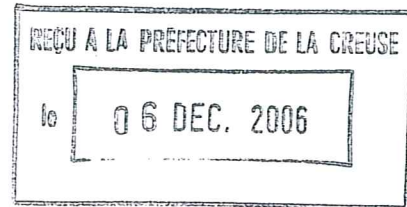
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 9

Présents : MM. COUFFY Michel, MILEUR Bruno, CAILLAUD Guy, PARIS Guy, DULERY Yvon, ROUCHON Eric, PEYNY Roland LEPETIT Marcel

Absent : Mr PATEYRON Christian

Secrétaire de séance : M. MILEUR Bruno

Publié le 02-12-2006



**3 – MOTION DESSERTE FERROVIAIRE DEPARTEMENT CREUSE**

Le maire donne lecture de la motion adoptée à l'unanimité par l'association des maires et adjoints de la Creuse lors de son assemblée générale du 21 octobre dernier et concernant la desserte ferroviaire du département de la Creuse, soit :

« *Les élus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif – la ligne grande vitesse Poitiers/Limoges – pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.*

*Les élus demandent :*

- la modernisation de la ligne historique La Souterraine/Châteauroux/Vierzon/Paris avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris ;
- l'aménagement de la ligne Guéret/Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification ;
- une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise (Mérinchal, Auzances, Evaux, Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon. »

Le conseil municipal à l'unanimité approuve la motion ci-dessus.



LE MAIRE,

Michel COUFFY